L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 14 AOUT 1870. — 43me Année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE MATIN, 14 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—un terrain situé dans le Premier District, borné par les rues Delord, Louisiane, Nouvelle-Levée et Paris ou Commerce, avec et [illegible] de la Banque des Citoyens.

Par C. E. Girardey, à 10 heures du matin, au No [illegible] de la rue Carondelet, entre les rues Poydras et [illegible]—un lot de ventilateurs, échantillons et [illegible] de châssis, meubles de bureaux, &c. Et à 11 heures, à la fonderie de l'angle des rues Magnolia [illegible] Erato—Un lot de fer fondu et de fer battu, [illegible] ventilateurs, &c ; une charrette et une mulet.

Par J. Dejan, Jr., à sa salle de ventes, rue Gravier No 1[illegible]—Meubles et pianos.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 3[illegible] de la rue de Chartres—Marchandises sèches, lingerie, marchandises avariées.

Par Louis Stern & Bros., au No 16 de la rue de Chartres—bottes, souliers et brodequins.

ATTENTION!

Propriété de valeur à l'encan par le Shérif.

Nous appelons l'attention du public sur la vente [illegible] qui aura lieu demain, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par ministère du Shérif, d'un terrain de valeur situé [illegible] Delord, entre celles de la Nouvelle-Levée et Commerce, Premier District de cette ville, avec [illegible] de la Banque des Citoyens.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

MM. C. E. Girardey & Co. vendront à l'encan, lundi, 15 du courant, à 10 heures du matin, au bureau No 11, rue Carondelet, un lot de ventilateurs, de châssis, poids et modèles, meubles de bureau, etc.... et à 11 heures, à la fonderie, au coin des rues Magnolia et Erato, un lot de fer battu, fonte, colonnes, commodes, etc., etc.... Aussi, une charrette et un mulet, un dray à quatre roues. Le tout sera vendu pour le compte de la succession de Francis Surgis. Pour plus amples renseignements, voyez l'annonce.

Plan de Campagne.

Nous concevons le mécontentement profond qu'on a dû éprouver en France à la nouvelle des revers militaires dont le télégraphe nous entretient depuis quelques jours. La France n'est pas habituée à recevoir de pareilles nouvelles quand ses armées sont en campagne, bien que les revers d'aujourd'hui ne soient pas absolument nouveaux dans son histoire. Villars a sauvé la France à Denain, Masséna à Zurich, Napoléon à Marengo. Mais alors on comprenait les périls qui la menaçaient, ces périls avaient leur raison d'être. C'était après de longues guerres que l'ennemi approchait du territoire ou l'envahissait. La lassitude et le découragement paraissaient jusqu'à un certain point le nerf de la nation la plus guerrière du monde. Aujourd'hui, il n'en est pas tout-à-fait ainsi. Il y a invasion, c'est vrai ; mais l'invasion vient surprendre la grande nation au milieu de toutes ses ressources. La France est riche en tout ; elle est riche en hommes, riche en argent, riche en science, riche en expérience. Le soldat français est ardent, rapide, adroit, discipliné et intelligent. Il a la pratique de toutes les armes imaginables, et sur le champ de bataille rien ne peut l'effrayer ni le surprendre. Il a en outre le dévouement et le respect traditionnel de son nom et de sa propre gloire. Ces sentiments et ces qualités en font plus qu'un soldat ordinaire ; obéissant à des ordres donnés, c'est un automate obéit aux ressorts qu'il le meuvent. Avec une armée composée de tels hommes la France se croyait invincible ; l'abondance de ses ressources et sa science militaire contribuaient à fortifier en elle la conviction de son irrésistible autorité. [illegible] le désappointement causé par les revers éprouvés au début de la campagne ont dû être amers. De fait, nos armées ont été repoussées et maltraitées, quand on s'imaginait trop qu'elles n'avaient qu'à marcher pour vaincre. Il y a plus ; elles ont été frappées de coups terribles, et au moment qu'elles eussent pris l'offensive sur le territoire ennemi. Comment cela peut-il se faire et quelle peut être la cause de ces échecs ?

Voilà ce qu'on s'est demandé en France et ce qu'on a dû se demander partout où les armées dans les précédents militaires des deux peuples belligérants, suivent l'intérêt le cours de cette guerre. Les [illegible] de l'armée française ont été attribuées d'abord à un vice de plan. La [illegible] a été mal conçue, a-t-on dit ; [illegible] en outre mal conduite ; [illegible] elle fut mal. Des esprits passionnés et plus calmes ont vu [illegible] éprouvés par les armes françaises, [illegible] compte de ces fatalités inexorables [illegible] qui ébranlent tant de solides Empires [illegible] étaient là de pauvres explications [illegible] point pu convaincre personne. Le [illegible] soldat en chef était le vainqueur de [illegible], et certes, il est en état de concevoir un plan de campagne sinon de le [illegible]. Quant aux fatalités inexorables, elles frappent que les imprudents, les aveugles.

Aujourd'hui de meilleures raisons à [illegible] et ces raisons se résument toutes dans la grande sentence léguée par Napoléon à tous ceux qui suivront après lui. Celui qui brilla d'un lustre unique [illegible] toire appartient aux gros bataillons, [illegible] ce qu'il écrivait dans ses mémoires de Ste-Hélène. C'est ce que ne [illegible] Napoléon III, bien qu'il n'ait pas en avoir fait la règle suprême de sa politique. "La victoire appartient aux gros bataillons." Il faut que cela soit bien vrai puisque l'homme qui en a fait le thème de plus belles pages avait si bien su accomplir de grandes choses avec de petits moyens. En effet, c'est avec une armée négligeable, manquant de tout, une armée perdue de la France, que le Bonaparte, dans la fleur de la jeunesse, sut détruire cinq armées ennemies dans une seule campagne, et ruiner la réputation des plus habiles capitaines de l'époque. La gloire des Beaulieu, des Alvinzy, des Wurmser et des archiducs d'Autriche vint s'éteindre devant le jeune et [illegible] guerrier du Directoire.

[illegible] les Prussiens ont mis la leçon à profit. Jusqu'à présent ce sont eux qui les gros bataillons et ces gros bataillons ont fait reculer les bataillons [illegible] de France. Mais nous ne [illegible] cela, aucune preuve de supériorité stratégique. Les Prussiens avaient [illegible] quatre fois partout autant de [illegible] que leur ennemi. Quand les Français attaquaient par des détachements, les Prussiens procédaient par des masses et ces masses ont porté d'irrésistibles coups. Les Prussiens étaient donc prêts quand les Français ne l'étaient pas. Comment [illegible] alors que le plan de Napoléon [illegible] défectueux ? Il n'y a pas là erreur de [illegible] ; il y a erreur d'information, insuffisance de renseignement, et de la part de [illegible] Prusse il y a dissimulation et perfidie. La Prusse a poussé le gouvernement de France à la provocation quand elle avait [illegible] sur pied toutes les armées qui [illegible] battu l'Autriche. Aussi la Prusse [illegible] à désarmer n'est-elle toujours refusé. [illegible] Mais ce moyen de guerre ne saurait [illegible] s'épuise par l'épuisement du [illegible]. On verra bientôt la landwehr [illegible] puis disparaître ; et ce [illegible] pourvait de Uhlans et de massacre [illegible] fait son temps.

ABONNEMENTS No. 22, 23, 24 ET 25.—[illegible] la colonne des notices spéciales la [illegible] Charles Kroeger, E. G. Bridge, [illegible] Nolan, et de Joseph Parisey—[illegible] au bureau de la "Mutual Aid & [illegible] Life Insurance Association" [illegible] Louisiane, rue Carondelet, No. 130.

METZ.

24 juillet.

[illegible] un cabaret voisin de la gare [illegible] de fer [illegible] nos braves [illegible] d'une si ignoble façon, que le chef [illegible] indigné, a cru devoir le ramener [illegible] meilleurs sentiments.... en faisant [illegible] sa boutique.

[illegible] Pont-à-Mousson, les jeunes [illegible] continuent d'héberger les soldats [illegible] entrain et une générosité admirable. [illegible] embrassent tous ceux à qui elles [illegible] un verre de vin, si bien qu'on a dû [illegible] servir une dizaine.... afin [illegible].

[illegible] on a installé des pièces de vin [illegible] sur le quai de la gare. [illegible] gratuitement du vin, de la viande, [illegible] du café, et même du champagne. Un Prussien, qui se rendait dans [illegible] a trouvé ingénieux pour dépister [illegible] surveillance qu'il existe pas, de boire [illegible] soldats. Le malheureux s'est [illegible] abominablement et a tout avoué [illegible] son ivresse.

[illegible] soldats ont beaucoup ri.

[illegible] La France fait petit à petit leur [illegible].... morale.

Quant aux autorités prussiennes, elles [illegible] d'une pitoyable façon. La [illegible] de Sarrebruck, c'est approprié les [illegible] dépenses par les négociants français pour [illegible] des marchandises en [illegible] Prusse [illegible] en ressortir. Un [illegible] sa plainte de ce vol [illegible] il a obtenu que cette réponse du chef [illegible] douane :

[illegible] de plus, nous la prenons [illegible] marchandise.

Les engagements de Vissembourg et de Woerth ont été de sanglantes affaires, et il ne pouvait en être autrement quand, sur un point, 8,000 hommes se raidissaient obstinément contre 80,000 et, quand sur un autre point, 40,000 hommes exécutaient onze charges successives contre 90,000 et d'abord et bientôt après contre 180,000. Il était impossible de remporter une victoire contre de telles masses agglomérées et armées. Mais avoir résisté et résisté assez longtemps pour nécessiter chez l'ennemi un surcroît de forces afin d'assurer la victoire, c'est pour l'armée de Mac Mahon un honneur immense, un honneur qui occupera toujours une place marquée dans l'histoire des guerres, un honneur qui fait bien augurer de la fin de la campagne. Cet honneur a été chèrement acheté à en juger par la dépêche suivante :

Paris, 10 août—La *Liberté* dit que tous les membres de l'état-major de MacMahon ont été tués ou blessés dans la bataille de Freschweiler. Le col. de Gramont, frère du ministre des affaires étrangères, a perdu un bras. Le col. Absat a été mortellement blessé. Le col. Espenielle, aide-de-camp du Prince impérial a disparu. Le comte Vague.... et d'autres ont été tués. Le 74e régiment a perdu à Vissembourg 48 officiers, tués ou blessés.

Quant aux armes, la supériorité du fusil chassepot n'est plus douteuse. Cette supériorité est attestée par l'ennemi lui-même, si nous nous en rapportons à la dépêche non suspecte qui suit :

Berlin, 10 août—Les officiers prussiens parlent assez légèrement de l'effet des mitrailleuses, mais ils croient que le chassepot est meilleur que le fusil à aiguille.

Plan de Campagne Prussien.

Beaucoup de personnes se demandent quel est le plan de campagne des Prussiens.

Les éléments d'une réponse plausible se trouvent dans les brochures parues dans l'Allemagne du Sud et dans la Confédération du Nord, au commencement de 1869.

A cette époque, un écrit publié par un officier d'artillerie saxon qui écrit sous le pseudonyme d'Arkolay, mit en ébullition tous les cercles militaires allemands, et amena une polémique d'une vivacité inouïe entre prussophiles et austrophiles. Les officiers prussiens surtout, inspirés sans doute par leur chef d'état-major général, M. de Moltke, publièrent plusieurs brochures dans lesquelles, pour réfuter M. Arkolay, ils exposaient dans tous ses détails le plan à suivre par l'armée fédérale en cas de guerre avec la France.

Dans sa brochure, plus célèbre par la polémique soulevée à son sujet, que par les excellentes idées qui s'y trouvent exprimées, M. Arkolay soutenait que, en cas de guerre contre la France, la Prusse pourrait à peine couvrir avec toutes ses forces les frontières de la confédération du Nord, et négligeait forcément l'Allemagne du Sud, abandonnée ainsi à ses propres ressources et exposée aux coups d'un puissant voisin.

En effet, disait-il, la Prusse s'est exclusivement occupée de bien organiser sa ligne du Rhin. Mayence, Coblentz et Cologne ont été l'objet de soins et de grandes dépenses. En seconde ligne, viennent Magdebourg, Torgau, Erfurth, derrière lesquels se trouve Berlin. Le système défensif d'une force incontestable s'est achevé, tandis que celui du Sud est resté incomplet et mal organisé.

Arkolay conseillait à la France de commencer ses opérations par un débarquement sur les côtes du Nord et de tendre la main aux populations récemment annexées du Hanovre. Il ajoutait, que tout en immobilisant une armée prussienne par cette diversion, les Français seraient aveugles s'ils ne comprenaient pas que leur meilleur point d'attaque se trouve dans le grand duché de Bade ; de ce côté, ils peuvent, en effet, arriver directement et en masse sur la rive droite du Rhin, et prendre ainsi l'avance. La position géographique de l'Alsace se prête à une telle entreprise, car la frontière y est bien fermée, en ligne droite, un trop étendue ni trop resserrée, et se trouve perpendiculaire aux lignes d'opérations (chemins de Paris à Strasbourg et à Mulhouse), qui amèneraient rapidement sur le Rhin des masses considérables de troupes.

De ce côté, l'armée française a fait qu'il manque plus cette espèce d'entonnoir formé par les vallées de la Moselle et de la Sarre, entonnoir au fond duquel se trouvent des forteresses redoutables : trois grandes forteresses, Besançon, Metz et Strasbourg au centre, forment, de ce côté, un grand triangle parsemé de points fort secondaires, dont la pointe menace la rive allemande et constitue une tête de pont puissant pour la franchir.

Nous n'avons pas à discuter aujourd'hui ce que feront les Bavarois, les Wurtembergeois et les Badois pour se soustraire au danger qui les menace. Leurs armées exécutent le *casus federis*, et, conformément aux traités militaires conclus en août 1866, se trouvent placées sous les ordres du roi Guillaume, qui en dispose à son gré. Pour répondre à la question que se pose le public, il nous faut résumer les idées exprimées par les officiers prussiens dans leur discussion avec Arkolay et ses partisans.

Nous avons eu quelques-unes des brochures prussiennes, et il nous est impossible de suivre l'entrecroisement des rédacteurs à la solde de MM. de Moltke et Bismarck.

Aucun d'eux ne s'est donné la peine de réfuter les assertions, ni de détruire les hypothèses d'Arkolay. Nous admettons, disaient-ils, que la neutralité malveillante de l'Autriche nous oblige à nous garder du côté de la Bohême et de la Silésie. Puis, poussant le dédain de l'armée autrichienne à ses dernières limites, ils ajoutaient que trois corps d'armée, sur les treize dont dispose la Confédération du Nord, suffiraient amplement à contenir les armées de l'empereur François-Joseph.

En ce qui concerne la diversion du Nord, les 100,000 que M. Arkolay nous croit dans l'obligation de laisser sur les bords de la Baltique et de la mer du Nord, seront bien mieux employés du côté du Rhin et de la Moselle. La garnison de Berlin et des troupes de la landwehr, au nombre de 50,000 hommes, transportés par les voies ferrées sur le point du débarquement de l'ennemi, suffiront pour le jeter à la mer et délivrer la Prusse de toutes craintes de ce côté.

Que nous importe, s'écrient les auteurs berlinois, ces attaques au Midi et au Nord quand nous ne laisserons aux Français ni le temps, ni la possibilité de les exécuter. Nos forces agissantes sont plus considérables que celles de nos adversaires, nous les concentrerons sur la frontière, entre Luxembourg et Mannheim, nous les jetterons sur la Lorraine et la Champagne, et alors il faudra bien que les Français acceptent le champ de bataille que nous leur avons choisi, et lâchent l'Allemagne méridionale pour venir défendre sur la Marne l'accès de leur capitale.

Nous doutons que la forfanterie prussienne se soit jamais exposée au grand jour avec une naïveté plus adorable. Merci messieurs, car nous sommes convaincus que votre principale attaque, si toutefois vous attaquez les premiers, viendra par la Moselle et la Sarre.

Les écrivains de M. de Moltke émettent encore l'espoir d'une alliance avec la Belgique, qui leur ouvrirait notre frontière à l'ouest du Luxembourg. Nous avons trop bonne opinion de la Belgique et de son gouvernement pour admettre seulement l'idée d'une pareille éventualité.

En résumé, le plan des Prussiens nous paraît être de tourner la ligne de la Sarre, déboucher de Sarrelouis, et de gagner à tout prix le bassin de la Marne, après avoir évité Metz, franchi la Moselle et la Meuse.

L'exécution de ce plan, dont on ne saurait méconnaître la hardiesse, présente cependant quelques inconvénients sérieux.

D'abord il faut passer sur le ventre des 150,000 Français, qui ne manqueront pas de se porter entre la Moselle et la Sarre, avant derrière eux le camp retranché de Metz—Metz vaut bien Mayence et, comme sa vaste enceinte offre un abri assuré, les Français pourront se battre en désespérés.

Or, on sait comment ils se battent quand leur retraite n'est rien moins qu'assurée, comme à l'Alma et à Inkermann.

Nous ne saurions donc nous représenter les bandes de S. M. Guillaume dans les plaines de la Champagne.

Y viendraient-elles, nous nous demandons comment les Prussiens sortiraient du coupe-gorge dans lequel ils seraient engagés.

Nous avons exposé les idées prussiennes. Il nous serait difficile d'en faire autant pour celles de la France, car nos généraux et nos écrivains militaires ont toujours gardé un silence modeste sur le meilleur plan à suivre dans une guerre contre la Prusse.

Il nous faudra donc juger ce plan pendant sa mise à exécution, et, franchement, nous aimons mieux cela que les théories, fussent-elles de M. Arkolay.

CHRONIQUE LOCALE.

CONDAMNATIONS.—Jos. Wampo, à 10 jours de prison ou $25 d'amende ; Wm. Edward, pour assaut et batterie, à $5 d'amende ou à 5 jours de prison ; Thomas Metcalf, pour vol d'argent, à 18 mois de travaux forcés au pénitencier ; Jo. Latour, pour assaut et batterie, à $1 d'amende ou à un jour de prison.

RECORDER STAES.—Charles Edwards et Eliza Carter, accusé de tapage et d'assaut contre la police, a été condamné à $5 d'amende ou à 5 jours de prison.

Susan Jackson, pour soulaison, tapage et batterie, a été condamnée $5 d'amende ou à 10 jours de prison.

Frank Robinson et Wm. Manify, pour tapage et batterie, payera $10 d'amende ou passera 10 jours en prison, s'il préfère.

VOL.—On a volé chez M. John Sharpless, rue Chestnut, une montre en or de valeur, des boutons d'or et $300 en billets des Etats-Unis. Tout cela appartient à M. Henry Childs, pensionnaire dans la maison.

FEU.—Une bâtisse, appartenant à M. Rouen, au coin de rues Laurel et Marengo, a été quelque peu endommagé par le feu, hier matin, vers 2 heures.

CHIENS EMPOISONNÉS.—Plusieurs citoyens se sont plaints de ce que des chiens pour lesquels ils avaient payé la taxe, ont été empoisonnés par la police. Ces plaintes ne feront pas revenir les chiens. Nous engageons donc les personnes qui ont des chiens de valeur à les garder chez elles pendant le mois d'août.

TEMPÉRATURE.—13 août 1870.
THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN.
No. 111 rue du Canal.

6 heures A. M.	....	80 degrés.
12 "	....	92 "
3 " P. M.	....	91 "
6 "	....	79 "

Les Hanovriens, réfugiés à Chartres, avaient adressé la lettre suivante au ministre de la guerre :

" La guerre est déclarée ; La France se lève contre la Prusse. Vous comprenez, monsieur, qu'en présence de ces graves événements, les Hanovriens ne peuvent être indifférents ; le sort de leur pays va se décider.

" Contraints par la force brutale de quitter nos parents, notre patrie, nous n'avons qu'un but : recouvrer notre liberté, rentrer dans nos foyers. Aussi, j'ai une demande à faire au gouvernement français en mon nom et en celui de mes compagnons d'exil.

" Nous avons contracté envers la France une dette de reconnaissance, car dans ce beau pays nous avons trouvé un accueil fraternel, une seconde patrie ; chacun s'est empressé de nous recevoir ; chacun a voulu verser dans nos cœurs un baume consolateur et diminuer l'amertume de notre exil. Soyez bénis, vous tous qui avez compris notre malheur ; jamais nous n'aurons assez de paroles pour vous remercier !

" Mais ce n'est pas par de vains mots que nous voulons vous témoigner notre reconnaissance ; le sang français va couler sur le sol allemand, permettez-nous d'y mêler les flots du nôtre, et soyez certains que nous ne le ménagerons pas contre l'oppresseur de nos familles et de notre patrie ! Que la France nous donne des armes, qu'elle nous permette de relever notre drapeau auprès du sien, et nous serons heureux et glorieux à la fois de combattre aux côtés de ses défenseurs.

" Au nom des Hanovriens,

" Voss."

Leur requête a été écoutée ; les Hanovriens ont reçu des armes, et huit jours après, cinq cents Hanovriens environ, ayant à leur tête un vieux soldat portant le drapeau national et à ses côtés deux jeunes gens arborant le drapeau français, sont partis de la place de la Bastille en chantant l'air national de leur pays.

Après le refrain, ces Hanovriens crièrent énergiquement : *A Berlin ! à Berlin !*

De sympathiques bravos ont accueilli cette démonstration.

Les Hanovriens portaient tous, à leur boutonnière une rosette bleue et jaune.

Principaux Généraux prussiens.

Comme il est au moins aussi instructif de connaître ses ennemis que ses amis, si vous me le permettez, je vais vous donner en quelques lignes, pour chaque général, les principaux traits caractéristiques de leur position.

Frédéric William.—Le prince royal, né le 18 octobre 1831, sous-lieutenant à dix ans, a complété son éducation militaire, surtout par ses visites dans les capitales voisines. Sa première campagne eut lieu en 1864 contre le Danemark, et en 1866, il fut commandant de l'armée de Silésie, ayant pour second le général von St[illegible] metz.

Le prince Frédéric Charles, neveu de la reine de Prusse, est âgé de 42 ans. Il commença son métier de soldat en 1848. Dans le Schleswig, en 1849 ; servit comme major dans l'état-major de son oncle, le roi actuel, pendant la campagne de Bade, et fut blessé au bras à la bataille de Wiesenthal. C'est un soldat déterminé. Il est l'élève stratégique du général Von Roon, le ministre de la guerre actuel. Dans la campagne de 1864, il prit le commandement en chef après le départ de Wrangel, et se distingua au bombardement des forts de Duppel. En 1866, il commanda l'armée opérant en Bohême.

Helmuth de Moltke.—Quarante ans d'expérience. C'est lui qui, dans son cabinet de Berlin, trouva toute la stratégie qui, en 1866, prit le vieux Benédek par surprise. De Berlin, par le télégraphe, il disait comment la Saxe et le Hanovre devaient être envahis, et comment trois corps d'armée partis de différents points devaient se rencontrer un certain jour et forcer en quelque sorte les portes de Vienne.

Espérons que ses plans rencontreront cette fois un peu plus de difficultés.

Le général Herwarth von Bittenfeld, né en 1796, prit part à la campagne de 1813. En 1864, il commanda l'expédition contre Alsen et l'armée de l'Elbe en 1866. C'est le commandant de la grande forteresse de Coblentz.

Edouard Vogel von Talkenstein entra au service en 1813. Il brilla en 1864, fut fait général en 1865 et en 1866 reçut le commandement de l'armée du Mein, qui entra à Francfort le 16 juillet. (Entra à Francfort ! Ce n'était pas difficile, et les Prussiens ajoutent qu'il y entra victorieusement, encore!)

Fins : Manteufel Steinmetz, stratégiste habile ;

Le comte Bismarck-Shonhausen et Herr von Dreyda, inventeur du zundnadelgewer, prononcez "fusil à aiguille."

—Voici, d'après le *Monde* les votes de l'épiscopat français, au sujet du dogme de l'infaillibilité :

Province d'Aix.—Aix : Mgr Chalandon, absent.—Ajaccio : Mgr de Cuttoli, abstenu.—Digne : Mgr Meyrieu, placet.—Gap : Mgr Guilbert, abstenu.—Fréjus : Mgr Jordany, placet.—Marseille : Mgr Place, abstenu.—Nice : Mgr Sola, abstenu.

Province d'Alby.—Alby : Mgr Lyonnet, absent.—Cahors : Mgr Grimardias, abstenu.—Mende : Mgr Foulquier, placet.—Perpignan : Mgr Ramadié, abstenu.—Rodez : Mgr Delalle, placet.

Province d'Auch.—Auch : Mgr Delamare, absent.—Aire : Mgr Epivent, placet.—Bayonne : Mgr Lacroix, placet.—Tarbes : Mgr Pichenot, absent.

Province d'Avignon.—Avignon : Mgr Dubreuil, placet.—Montpellier : Mgr Lecourtier, absent.—Nîmes : Mgr Plantier, absent.—Valence : Mgr Gueullette, abstenu.—Viviers : Mgr Delcusy, placet.

Province de Bordeaux.—Bordeaux : Cardinal Donnet, placet.—Angoulême : Mgr Cousseau, placet.—Agen : Vacant.—La Rochelle : Mgr Thomas, abstenu.—Luçon : Mgr Colet, abstenu.—Périgueux : Mgr Dabert, placet.—Poitiers : Mgr Pie, placet.—La Réunion : Mgr Maupoint, placet.—Guadeloupe : Mgr Reyne, placet.

Province de Besançon.—Besançon : Cardinal Mathieu, abstenu.—Belley : Mgr de Langalerie, placet.—Metz : Mgr Dupont des Loges, abstenu.—Nancy : Mgr Foulon, abstenu.—Saint-Dié : Mgr Caverot, placet.—Strasbourg : Mgr Raess, absent.—Verdun : Mgr Hacquart, absent.

Province de Bourges.—Bourges : Mgr de La Tour-d'Auvergne, placet.—Clermont : Mgr Féron, absent.—Le Puy : Mgr Le Breton, placet.—Limoges : Mgr Fruchaud, placet.—Saint-Flour : Mgr Pompignac, absent.—Tulle : Mgr Berteaud, placet.

Province de Cambrai.—Cambrai : Mgr Régnier, placet.—Arras : Mgr Lequette, placet.

Province de Cambéry.—Cardinal Billiet, absent.—Annecy : Mgr Magnin, placet.—Saint-Jean-de-Maurienne : Mgr Vibert, placet.—Tarantaise : Mgr Gros, placet.

Province de Lyon.—Lyon : Mgr Ginoulhiac, abstenu.—Autun : Mgr de Marguerie, abstenu.—Dijon : Mgr Rivet, abstenu.—Grenoble : Mgr Polinier, absent.—Langres : Mgr Guerrin, placet.—St-Claude, Mgr Nogret, placet.

Province de Paris.—Paris : Mgr Darboy, abstenu.—Blois : Mgr Pallu du Parc, placet.—Chartres : Mgr Regnault, placet.—Meaux : Mgr Allou, placet.—Orléans : Mgr Dupanloup, abstenu.—Versailles : Mgr Mabile, placet.

Province de Reims.—Reims : Mgr Landriot, placet.—Amiens : Mgr Boudinet, placet.—Beauvais : Mgr Gignoux, placet.—Châlons : Mgr Meignan, abstenu.—Soissons : Mgr Dours, abstenu.

Province de Rennes.—Rennes : Mgr Saint-Marc, absent.—Quimper : Mgr Sergent, placet.—Saint-Brieux : Mgr David, abstenu.—Vannes : Mgr Bécel, absent.

Province de Rouen.—Rouen : Mgr le cardinal de Bonnechose, placet.—Bayeux : Mgr Hugonin, abstenu.—Coutances : Mgr Bravard, abstenu.—Evreux : Mgr Grolleau, placet.—Séez : Mgr Rousselet, placet.

Province de Sens.—Sens : Mgr Bernardou, placet.—Moulins : Mgr de Dreux-Brézé, placet.—Nevers : Mgr Forcade, placet.—Troyes : Mgr Ravinet, placet.

Province de Toulouse.—Toulouse : Mgr Desprez, placet.—Carcassonne : Mgr de la Bouillerie, placet.—Montauban : Mgr Doney, absent.—Pamiers : Mgr Belaval.

Province de Tours.—Tours : Mgr Guilbert, absent.—Angers : Mgr Freppel, placet.—Laval : Mgr Wicart, placet.—Le Mans : Mgr Fillion, placet.—Nantes : Mgr Fournier absent.

Algérie.—Alger : Mgr Lavigerie, absent.—Constantine : Mgr Las Cases, abstenu.—Oran : Mgr Callot, abstenu.—Mgr Baillès, ancien évêque de Luçon, placet.—Mgr La Carrière, ancien évêque de la Guadeloupe, placet.—Mgr Gazailhan, ancien évêque de Vannes, placet.—Mgr Maret, évêque de Sura, abstenu.

On verra que les abstentions s'élèvent à 25, qui est précisément le chiffre des évêques français qui ont répondu par un *non* placet dans la congrégation du samedi 16 juillet dernier.

—J'avais entendu raconter dernièrement que la Prusse revendiquait l'honneur d'avoir vu naître le général Prim. La chose me paraissait invraisemblable, mais la *Gazette de France* a donné sur cet épisode, d'après les feuilles allemandes, des détails d'une précision singulière.

Prim est un sous-officier prussien déserteur qui a fait partie de la garde à Potsdam. Un horloger de cette petite ville avait jadis vendu au jeune guerrier, qui portait alors le nom de Priem (en français : *lire-pied*) une montre que celui-ci négligea de payer. L'an dernier, l'horloger, qui lit les gazettes, y rencontra si souvent le nom du général Prim, que l'idée lui vint que ce pouvait être son débiteur. Il rédigea une petite note par laquelle il réclamait le prix de ses montres et les intérêts composés.

Il la fit présenter à Madrid par le consul de la Confédération du Nord. Le général lut la lettre qui accompagnait la facture, ne répondit pas un mot, mais ouvrit son secrétaire et remit la somme demandée. Enfin, ajoutons qu'il y a dans Berlin, Philippsstrasse, no...., une Ariane délaissée qui dit à tout venant ; Le général Prim doit être mon mari ; celui-ci m'a lâchement délaissé il y a bientôt vingt-deux ans ! Elle assure avoir reconnu dans les portraits photographiques du général les traits de son infidèle époux.

—De très grands approvisionnements en vivres et en munitions de guerre sont réunis du côté de Besançon.

—Belfort, est devenu aujourd'hui place de guerre de premier ordre.

Il suffit de se rappeler notre histoire pour se rendre compte de l'importance de cette nouvelle.

Haute Cour de Justice, Siégeant à Blois.

Audience du 22 juillet 1870.

PRÉSIDENCE DE M. ZANGIACOMI.

Blois, 22 juillet.

L'audience est reprise à onze heures.

Un membre du juri déclare qu'il vient de recevoir la nouvelle que sa mère est à la mort. Il demande à être dispensé de continuer sa mission de juré.

La Cour, sur l'avis conforme de M. le procureur général, rend un arrêt de dispensé et commet un second juré supplémentaire pour remplacer le second juré dispensé.

Beaury est rappelé.

D. Dans quelles circonstances avez-vous fait la connaissance de Verdier ? — R. C'était à mon premier voyage à Bruxelles. Nous nous sommes rencontrés presque par hasard ; puis, pendant presque trois semaines, nous avons vécu ensemble de la même vie.

D. Que savez-vous d'une certaine lettre qu'il aurait écrite pour protester contre les déclarations du juge d'instruction ? —R. Des personnes sont venues de Paris lui montrer un article dans lequel on prétendait qu'il avait dénoncé le complot à la police. On fit venir M. Verdier dans une mansarde où, devant nous, M. Tridon lui a dit à brûle-pourpoint : Vous êtes un mouchard, vous nous avez vendus tous. M. Verdier a protesté. Alors M. Tridon lui a dit : Vous ne sortirez pas d'ici avant d'avoir écrit une lettre dans laquelle vous déclarerez que le juge d'instruction est un faussaire. C'est Tridon qui a dicté la lettre.

D. Est-ce vrai, Verdier ? — R. Oui, seulement, M. Tridon n'a pas dicté la lettre ; il m'a donné à copier un modèle au crayon.

Beaury.—C'est vrai.

M. le président.—Il a été question à Bruxelles de l'assassinat de l'Empereur ?

Beaury.—Oui, c'est M. François Hugo qui me disait toujours : "Nous n'aurons d'avenir pour la république que quand on aura tué Bonaparte." A partir de ce moment, l'idée de l'attentat a germé dans mon cerveau. Arrivé à Londres, je me suis mis en rapport avec Flourens. Je lui parlai des Hugo. Il me dit : "Ce sont des ambitieux et pas autre chose." L'idée de l'attentat fut reprise à la suite du banquet offert à Londres à Tibaldi.

D. Dans quelles circonstances ? — R. Flourens nous invita à dîner le lendemain, Fayolle et moi, dans son hôtel, et, pendant le déjeuner, nous proposa de nous rendre à Paris pour aller tuer l'Empereur. Nous acceptâmes son projet, et nous tirâmes au sort. C'est moi qui fus désigné. Flourens m'a conduit à la gare, m'a payé mon billet de première classe en me disant : Allez à Paris, délivrez la France du joug qui pèse sur elle, et délivrez nos amis qui sont à Mazas ! Avant de partir il voulait m'acheter une fausse barbe ; mais elle me gênait beaucoup ; il la garda pour lui. Quant à moi je pris une fausse moustache, qui tomba sur le bateau à vapeur.

D. Vous avez connu un nommé Soret ?—R. C'est Flourens qui m'a mis en rapport avec lui. Il m'a présenté à un nommé Grellier.

D. Est-ce le Grellier ici accusé ? — R. Non.

D. Vous avez reçu des lettres de Flourens ? — R. Oui. Flourens m'avait dit de loger chez Soret, où il m'aurait adressé ses lettres. C'est là que j'ai vu M. Protot, avocat de l'accusé Mégy, et c'est par son entremise que j'ai reçu des lettres de M. Flourens. M. Protot ne devait pas connaître le contenu de ces lettres. Plus tard je suis allé voir M. Ballot, qui devait me remettre de l'argent.

D. Savait-il de quoi il s'agissait ? — R. Je lui ai fait quelques ouvertures, et il parut me bien comprendre. Il m'a même dit un jour de le prévenir un jour d'avance pour lui laisser le temps de régler ses intérêts.

D. Connaissez-vous les gens impliqués dans l'affaire des bombes ? — R. Je n'ai connu que Greffier et Rousselle. J'ai été arrêté, en sortant de chez M. Ballot. Je ne l'accuse pas, mais cela m'a paru toujours suspect.

D. Flourens connaissait-il Mégy ? — R. Il m'a parlé souvent de lui, mais j'ignore quels rapports existaient entre eux.

D. Vous avez dit hier que vous aviez rompu avec le parti démocratique. — R. Oui, c'est à la suite d'un article publié dans la *Cloche* contre moi. On m'a traité de mouchard. Alors j'avoue que ma conscience s'est révoltée. L'article était signé G. Porodeaud. Je demande que M. Porodeaud soit appelé ici pour s'expliquer sur les attaques qu'il a dirigées contre moi. C'est à la suite de ces attaques que j'ai rompu avec le parti démocratique.

M. le président. — Vous voulez dire le parti de l'assassinat politique.

Me Laferrière. — C'est ce parti qui, le premier, a aboli la peine de mort en matière politique.

Me Demange. — Avec quels fonds Beaury s'est-il rendu à Londres ? — Avec 50 fr. que nous a prêtés un M. Buquet.

Me Laferrière. — Quelles circonstances ont transformé Beaury de secrétaire en espion ?

M. le président. — Un accusé qui avoue n'est pas un espion.

Me Laferrière. — Quand il avoue pour les autres, c'est un dénonciateur.

Beaury. — Et je m'en flatte. J'ai fait des aveux parce que j'ai été trahi et sacrifié dans les journaux démocratiques.

Me Laferrière. — Mais les articles de journaux dont vous nous parlez sont antérieurs au rapport de M. le procureur général qui constate vos dénonciations contre Ballot, Me Soret et Fontaine.

M. Ingré Lasalle. — A cette époque, il n'avait accusé que lui-et Flourens.

On procède à l'interrogatoire de Jules Ballot.

Je suis l'ami de Flourens. Nous avons fait ensemble la guerre en Crète. Depuis mon retour, je m'étais marié. Flourens est venu me voir deux ou trois fois, c'étaient de simples visites de cérémonie. Au commencement de février, j'appris qu'il y avait eu une tentative d'insurrection à Belleville, organisée par Flourens. Le lendemain, il vint me demander un asile. Après quelques jours, il partit pour Londres. En partant, il me pria de lui prêter quelques fonds pour obliger des ouvriers qui voulaient prendre un brevet. Il me demanda d'abord 300 fr., puis me dit qu'il m'enverrait demander de l'argent sur des lettres de lui. Nous devions communiquer par madame Soret, pour que je voulais pas me compromettre en recevant des lettres de lui.

D. Comment avez-vous connu Beaury ? —R. Il m'a fait demander un jour 400 fr. par madame Soret. Je ne savais pas ce qu'il venait faire. Les lettres qu'il m'écrivait n'étaient pas bien claires, mais je ne soupçonnais pas qu'il put être question de quelque chose contre l'Empereur. Quand j'ai appris plus tard le projet de Beaury et que j'ai vu le nom de Flourens mêlé à cette affaire, j'ai eu peur d'être compromis et j'ai voulu prendre la fuite.

Me Laferrière.—Beaury n'a-t-il pas été condamné à deux mois de prison pour abus de confiance et n'a-t-il pas déserté deux fois ?

Beaury.—Parfaitement.

L'audience est suspendue, et reprise à deux heures moins vingt minutes.

M. le président.—Ballot, voici une lettre de Flourens qui est pleine de sous-entendus.—R. C'est vrai, monsieur le président, mais je n'y comprenais rien. Je n'étais pour rien dans ses affaires.

D. Beaury, qu'a dit M. Ballot en vous remettant les 400 francs ?—R. Il m'a dit : Le jour où vous aurez l'intention d'agir, vous me préviendrez, parce que j'ai des fonds à la Bourse et je spéculerai sur l'événement.

Ballot.—Je lui ai dit, en plaisantant : l'affaire de Flourens m'a fait perdre de l'argent ; il aurait bien dû me prévenir. Cela n'était pas sérieux.

D. Beaury, Ballot savait-il de quoi il s'agissait ?

Beaury.—Je l'ai toujours cru, et le jour où j'ai voulu agir, je lui ai écrit une lettre à double sens, comme c'était convenu.

L'accusé Greffier est interrogé. Il déclare :—J'ai vu Flourens le 8 février pour la première fois chez M. Soret. Je n'y suis allé que pour accompagner M. Debeaumont, un ciseleur, aujourd'hui parti en Belgique. Trois mois après, M. Soret m'a écrit de passer chez lui et m'a demandé si je connaissais beaucoup de commis tonneliers, et m'a proposé un intérêt de deux pour cent si je voulais l'aider à placer une invention pour télégraphes.

Un jour, il m'a prié de donner de sa part 500 fr. à M. Rousselle. Un jour, M. Ballot m'a donné 100 fr. pour E. Soret, qui devait faire un voyage à Bruxelles. J'ai été arrêté le 29 avril ; j'étais avec le nommé Rousselle. Je suis très étonné qu'il n'ait pas été arrêté ; je suis très convaincu qu'il me faisait suivre et que c'est lui qui m'a fait arrêter.

Lerenard, interrogé ensuite, a fabriqué des modèles en fonte sur des modèles en bois donnés par Rousselle. Il ignorait à quoi cela devait servir.

Letouzé, mécanicien, fait la même déclaration.

On ouvre les caisses renfermant les bombes.

Letonzelles démonte et explique la façon dont elles étaient fabriquées. "Je n'ai appris, dit-il, que par le *Figaro* que ces choses là devaient servir de bombes."

M. le président. — Vous étiez lié avec Rousselle ? —R. Moi ! c'est une canaille, une crapule ! (Hilarité).

D. A quoi pensiez-vous que ces outils devaient servir ? — On m'avait dit que c'était pour de vélocipèdes, et je l'ai cru.

L'accusé Grenier déclare ignorer absolument ce qui se rapporte aux bombes. Il nie en avoir eu connaissance.

Bayol soutient également n'avoir appris l'existence des bombes que par le *Figaro*. C'est chez lui que Rousselle a passé la nuit, lorsqu'on a été chez lui pour l'arrêter.

Me Peryronton.—Le lendemain de l'arrestation de Greffier, Rousselle ne se promenait-il pas sur les boulevards ?

Bayol.—Il y est allé avec moi.

Le dernier accusé, Ruisseau, déclare aussi être étranger à l'affaire des bombes, et ne connaître aucun des accusés à côté desquels il est assis devant la Haute-Cour. Seulement, il révèle qu'un jour, chez un marchand de vins, nommé Taverlier, il a vu Ballot en conférence avec Rousselle. Ballot, interpellé sur ce fait, l'avoue et l'explique en disant qu'il allait s'assurer qu'on faisait un bon usage de l'argent envoyé par lui pour Flourens.

M. le président lui demande combien d'argent il a donné pour compte de Flourens.—R. 2,000 fr. en tout.

Letouzé.—Nous n'avons reçu que 250 fr. pour la façon des bombes.

A la fin de la séance, Me Lafarritre demande au président de faire déclarer par Beaury ce qu'il sait sur certaine mission que M. Lagrange, commissaire de police, aurait été remplir à Bruxelles pendant son séjour dans cette ville.

Beaury déclare ne rien savoir. "Cependant, ajoute-t-il, on disait qu'il avait des rapports avec Aznon, et c'est pour cela que j'ai cessé de voir ce dernier.

L'audience est levée à 5 heures.—Demain, séance à 11 heures.

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches transmises à l'Abeille.

Les Prussiens sur la route de Strasbourg et Paris.

Ils sont repoussés.

Changements dans le commandement de l'armée française.

Excellente communication des citoyens de Paris au Corps Législatif.

Elle est lue par M. Gambetta.

Ils approuvent avec énergie tout ce que fait le nouveau ministère.

Les journaux français sont résolus et pleins d'espoir.

Une bévue télégraphique a causé la défaite de McMahon.

Des masses de volontaires à Paris.

Il en vient de toute la France.

Appel sous les drapeaux de toute la Garde Mobile.

Troubles dans le Sud.

La loi martiale proclamée à Marseille.

L'armée a reçu 70,000 hommes de renfort.

Organisation de nouveaux corps d'armée.

Armes cachées découvertes à Paris.

Arrestation d'espions prussiens.

Bonne position de l'armée française.

Nouvelle proclamation du roi de Prusse.

Insulte grossière à Napoléon.

Nouvelles Européennes.

Paris, 13.—Un décret, publié aujourd'hui, nomme : le maréchal Bazaine commandant en chef des 2me, 3me et 4me corps de l'armée du Rhin ; le général Trochu, commandant en chef du corps actuellement en formation à Chalons et composé des nouvelles levées ; le général Vinoy, commandant en chef du corps en voie de formation à Paris.

Corps Législatif.—M. Gambetta lit une adresse des citoyens de Paris remerciant les députés pour ce qui a été déjà fait et leur demandant de pousser avec activité l'armement de Paris et d'appeler les réserves.

Le ministère annonce à la Chambre que des recrues en grand nombre vont très prochainement rejoindre l'armée.

Gambetta remercie le ministère au nom du pays.

Les ministres demandent à la Chambre la permission de quitter la séance, car ils ont beaucoup d'affaires à expédier. Ils se retirent au milieu des applaudissements de l'assemblée.

Des dépêches officielles de Metz disent que l'empereur a visité les camps et trouvé les troupes en excellente condition.

On télégraphie de Constantinople que bon nombre de résidents français sont partis pour la France avec le dessein de s'enrôler.

Londres, 13 août.—Analyse du rapport de Mac Mahon sur la bataille de Woerth ou Froschwiller :

Le 6, l'ennemi attaqua les hauteurs de Gueradorf. Cette attaque, soutenue par un feu très vif d'artillerie et de mousqueterie, fut si violente, que la division fut forcée d'opérer un changement de front. Les Prussiens firent une feinte sur la rive droite de la Sarre, et à midi, ils recommencèrent l'attaque sur notre aile droite. Les charges de cavalerie et d'infanterie ne purent déloger l'ennemi : à quatre heures la droite française était coupée, une retraite sur Saverne et Niederbronn était devenue une nécessité.

Le *Saturday Review* ne veut pas disserter sur la guerre, car, dit-il, dans quelques jours le sort de la France et celui de l'Empereur seront décidés.

L'armée, probablement, prendra l'affaire en mains, choisira un chef et terminera la guerre.

La prochaine bataille, pense le *Spectator*, décidera du sort de l'Empire, par la confiance populaire en l'Empereur s'évanouit.

Le *Post* contredit les journaux d'hier soir et affirme que le Prince Impérial est avec l'Empereur.

Les Prussiens ont occupé Phalsbourg et les passages des Vosges, voisins de cette ville.

La garnison de Bitsche consiste en 800 hommes de la garde mobile.

La cavalerie prussienne est devant Lunéville.

Metz, 13.—Le général de Failly devait recevoir l'ordre de se porter sur Limback, mais, par une bévue du télégraphe, il se dirigea sur Kausback et ne put appuyer Mac Mahon.

Londres, 13.—Des avis de sources prussiennes, datés du 12 courant, de St-Avold, disent que les Prussiens ont fait 13,000 prisonniers. Le combat de Saarbruck a causé chez les Français plus de démoralisation qu'on ne l'avait supposé. Les Prussiens ont trouvé sur les routes des armes et des équipements valant 100,000 florins.

Londres, 13.—Le *Times* déplore l'absence de l'Empereur à Paris, affirme que les actes n'ont pu le faire aux élections de 20 années. Consolidé par le vote du plébiscite, il perd par un désastre au trône et sa dynastie.

Paris, 13 août.—Un corps de troupes provenant des nouvelles levées, s'organise rapidement à Chalons, par ordre du général Trochu.

Un nouveau corps s'organise à Paris, sous les ordres du général Vendeau.

Paris, 13 août.—La ville est pleine de recrues qui viennent des départements.

De nouveaux ordres ont été lancés pour appeler au service actif la garde mobile qui se trouve dans les départements non désignés sur les précédents appels.

Les espions prussiens fourmillent à Paris. La police fait d'actives recherches pour les découvrir. On en a déjà arrêté plusieurs.

Londres, 13.—Le *Globe* a reçu l'information que l'armée française était dans la meilleure position possible sur la Moselle, et que son front est à angle droit avec la ligne de communication sur Paris.

New-York, 13.—Ce qui suit est la seule donnée sur laquelle repose le bruit d'une bataille devant Metz, bruit qui a circulé de toutes parts aujourd'hui. Les dépêches reçues par la Presse associée cette après-midi font mention de cette affaire sans y mettre de l'exagération.

"Dépêche spéciale du *Herald*, par le câble.—Londres, 13.—Des rapports ont été reçus de Carlsruhe, annonçant la capitulation de Strasbourg après un bombardement de peu de durée. Il y a eu hier une escarmouche devant Metz. Un petit corps de Prussiens s'étant avancé jusqu'aux environs de la ville dans le but de s'assurer, comme on le rapportait, que la place avait été évacuée, après une vive canonnade des batteries françaises, les Prussiens ont été forcés de battre en retraite."

Les Français reçoivent de nombreux renforts en hommes et en vivres.

Bruxelles, 13 août.—La conduite de l'Angleterre en assurant la neutralité de la Belgique, a excité les sentiments de vive reconnaissance dans le pays. La population fait des démonstrations en l'honneur de l'Angleterre. Le Roi, hier et aujourd'hui, a été acclamé par le populace anglais et les ambassadeurs. Les cris de "Vive la Reine et de Victoria, de l'Angleterre."

Londres, 13.—La Hollande a envoyé 1,300 volontaires à Metz.

Bruxelles, 13.—Des avis de Metz disent encore que le Prince Impérial est sorti de France. On rapporte, d'après une excellente autorité, que l'impératrice Eugénie a fait ses préparatifs pour aller en Angleterre par la Belgique en cas de nécessité.

Le ton des journaux français est plein d'espoir et de résolution.

L'archevêque de Buenos-Ayres est mort hier à Rome.

Metz, 13 au soir.—Un corps de troupes prussiennes a attaqué le génie français sur le chemin de fer de Paris et Strasbourg, mais il a été repoussé.

Les coureurs de l'ennemi et un petit corps de cavalerie ont pénétré assez avant dans l'intérieur du pays, mais le gros de l'armée ne bouge pas.

Londres, 13. — On disait, aux dernières dates, que l'armée française est à l'ouest de la Moselle, battant toujours en retraite ; que les Prussiens avancent et capturent de vastes quantités d'approvisionnements.

Londres, 13—Le *Shipping Gazette* dit, en vue de ceux dont l'opinion mérite le respect, que la guerre est virtuellement finie.

Paris, [illegible] en grand. Les volontaires se présentent en appelant [illegible] ont été la garde mobile. Les drapeaux toute la clamée dans le département [illegible] a été proclamée [illegible] Bouches-du-Rhône.

New York, 13—Peu de nouvelles importantes. Les dépêches du câble sont pleines de détails secondaires. Il n'y a pas eu d'engagement devant Metz. Les Français disent que Strasbourg est amplement armé et gardé pour un long siège.

Le roi de Prusse a lancé une proclamation abolissant la conscription militaire sur la partie du territoire français occupée par lui, et annonçant qu'il n'aura pas de représailles pour l'expulsion des Allemands de France.

Un renfort de 70,000 Français est parti pour l'armée et les volontaires et les recrues arrivent en masse à Paris.

Les généraux français sont fort occupés à organiser deux nouveaux corps à Chalons et à Paris. Le général Changarnier a été nommé commandant de place à Metz.

New-York, 13—Une dépêche de Londres au *Herald* dit : L'ambassade française a reçu la nouvelle qu'on s'est battu aujourd'hui près de Metz. Les Français ont attaqué. Nulle correspondance de Paris reçue à Londres, ne mentionne d'engagement près de Metz ; la presse n'en dit rien non plus.

Phalsbourg, la clé des Vosges, s'est rendu aux Prussiens.

Paris, 13—Le maréchal Baraguay-d'Hilliers est retourné à son commandement de Tours. Des troubles ont eu lieu à Toulouse, Marseille, Limoges et Lyon.

Quantité d'armes cachées et de munitions ont été découvertes à Paris. On suppose qu'elles appartiennent à des hommes dangereux, ennemis du gouvernement.

La *Liberté*, dans un vigoureux article, demande le rappel de toutes les proscriptions politiques.

Les Français soutiennent que Strasbourg est parfaitement prêt pour soutenir un siège. Il y a 11,000 hommes de garnison sur les remparts sans compter la garde nationale.

Le *John Bull*, un journal hebdomadaire, dit aux amis de Napoléon de le presser de faire alliance avec l'Autriche, en offrant à l'Empereur François Joseph tout le territoire qu'avec leurs efforts réunis ils pourront acquérir sur la Prusse.

Londres, 13—Le roi de Prusse, dans sa proclamation, à propos de l'expulsion des Allemands de France, dit : Il serait injuste de punir des hommes qui appartiennent à un pays aujourd'hui en guerre avec le souverain. Les Français en Allemagne ne doivent pas être inquiétés. Il compte, en outre, que les facilités exceptionnelles de communication qui leur sont accordées seront appréciées. Il convient avant tout d'agir avec humanité, convaincus que l'Allemagne ne fait que la guerre à la civilisation."

Madrid, 13—Dans une assemblée républicaine qui a eu lieu hier soir, les orateurs ont exprimé les vœux les plus libéraux sur le gouvernement futur du pays, ce qui a causé une certaine agitation, et des manifestations de sympathie ont été faites aujourd'hui. Les républicains sont opposés à tout rassemblement tumultueux et tiennent à montrer qu'ils sont les amis de l'ordre.

Nouvelles de la Havane.

La Havane, 13—Le général de Rodas publie ce qui suit :

Madrid, 16 juillet—Dites-moi si vous avez besoin de troupes et si oui, combien ? Signé, PRENDERGAST.

Havane, 19 juillet—Je n'en ai pas besoin, si ce n'est pour couvrir les pertes faites dans la campagne de septembre. RODAS.

Madrid, 22 juillet—Combien d'hommes faut-il pour couvrir les pertes ? Signé, PRENDERGAST.

Havane, 23 juillet—Pour le moment 3,000. Il en faudra davantage pour les trois mois suivants.

De Rodas dit que les pertes ont été de 3,000 de décembre 1869 à juillet 1870, et ces pertes s'élèveront probablement à 5,000 en septembre.

La Havane, 13.—La correspondance de Rodas avec le gouvernement métropolitain dit que 10,000 hommes de renforts sont nécessaires pour faire l'armée espagnole aussi forte qu'elle l'était l'année dernière. La perte néanmoins comprend 5,000 soldats tués ou morts de maladie ou d'insurrection, et le reste [illegible].

Le général insurgé Castellano qui s'est rendu à Puerto Principe, est arrivé à la Havane et rapporte qu'Agramonte a arrêté les généraux Fortuno, Ortega et Rodriguez qui avaient essayé de se rendre.

Nouvelles de Washington.

Washington, 13—Le Revenu a reçu aujourd'hui $511,000. Il y a maintenant dans le Trésor $103,000,000 en or et $5,000,000 en billets de circulation.

Washington, 13—Il y a eu de nombreuses saisies de tabac, particulièrement dans le Sud, sous la nouvelle circulaire du département du Revenu.

Le baron Gérolt a notifié au secrétaire Fish que les bouées de l'Ems occidental ont été déplacées et qu'on n'éclaire plus les phares sur l'Ems, le Jude, l'Elbe et le Weser, et que l'entrée du port est obstruée.

Nouvelles Diverses.

N.-York, 13. — Cinquante marins allemands sont partis d'ici pour se rendre au théâtre de la guerre.

On annonce que les orangistes de cette ville auront un pique-nique en dehors du district métropolitain et qu'ils sont prêts à repousser toutes les attaques qui pourraient être faites contre eux.

Chicago, 13. — La perte, par l'incendie d'hier soir, de la fabrique de peintures de Heath & Millian est de $275,000. Il n'y a qu'une assurance de 60,000.

Le président Grant, le vice-président Colfax, et l'honorable W. H. Seward sont tous arrivés ici, et logent au Fremont House.

Cincinnati, 13.—Une augmentation dans la valeur des propriétés foncières de ce comté, y compris cette ville, est de $[illegible], sur le dernier assessment.

Portsmouth, 13—La mort de l'amiral Farragut est attendu d'heure en heure.

New-York, 13. — Les jumeaux Siamois sont arrivés aujourd'hui de Liverpool. Chang a été attaqué de paralysie. Eng n'en ressent aucun symptôme.

Arrivé le steamer Sherman, de la Nlle-Orléans.

Marchés Européens.

Paris, 13 août. — Rentes à l'ouverture 65 f : 45c.

Frankfort, 13 août—Les bonds ont clos lourds à 90.

Londres, 13 au soir. — Coton calme, Uplands 8 3/8 à 8 3/4, Orléans 8 7/8. Vendu 12,000 balles.

Londres, 13, au soir, —Consolidés 91 1/4. Bonds 86.

Marchés Américains.

New-York, 13, au soir—Wall Street a été très languissant aujourd'hui. Argent de 3 à 4 sur demande, avec des exceptions de 2 à 5. Or fermé à 117 5/8 à 117 3/4. Gouvernements très inactifs ; les 6 de 1881, avec coupons, 114 1/2 ; les Louisiane vieux à 71, les nouveaux à 67 ; les 6 de Levée à 71 ; les 8 à 87.

La balance à la sous-trésorerie est de 87 millions 957,948 en or, et de 13 millions 404,461 en billets de circulation.

New-York, 13 au soir—Coton calme et en baisse. Vendu 500 balles. Mid. 19 1/4. Farine calme.

Nouvelles des Rivières.

Quarantaine, 13—Le steamer Florida, la barque Annie, le brick Wm. D. Andrews et le schooner [illegible] sont arrivés aujourd'hui. Le [illegible] et le brick Andrews partiront ce soir, les steamers Grange, Lavacca et Florida, et le schooner Astrea del Cabo rentrent à la Quarantaine.

Cincinnati, 13—La rivière a monté de 3 pouces en 24 heures. Le temps est nuageux et plus frais.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Paris, 13 août.—Le Préfet de Strasbourg a lancé une proclamation dans laquelle il dit : "Des bruits qui sont de nature à donner de l'inquiétude au sujet des défenses de cette ville, ont été mis en circulation. Certaines personnes ont même osé exprimer l'opinion que Strasbourg serait livré sans coup férir. Les remparts sont armés de quatre cents pièces de canon, la garnison est forte et défendra la place tant qu'il restera un homme. Que les bons citoyens se rassurent ; que les mauvais citoyens tremblent !"

Londres.—On dit que le choléra sévit dans le Sud de la Russie. Les navires venant de la mer obligés de faire quarantaine.

[illegible] ont eu lieu à Londres, pendant la célébration des orangistes. [illegible].

Les Prussiens et les navires cuirassés sont près les uns des autres à l'embouchure de l'Elbe.

Les Prussiens ont coupé toutes les communications entre Metz et Strasbourg.

On dit que le prince de La Tour d'Auvergne refuse d'accepter le ministère des affaires étrangères.

Paris, 13 août—Le général Trochu a pris le commandement à Châlons

Le général Canrobert remplace le général Baraguay D'Hilliers dans le commandement de l'armée de Paris.

Il n'y a pas eu de bataille devant Metz. Mardi, l'Empereur en personne a reconnu la position de l'ennemi dans le bois qui se trouve entre St.-Avold et Forbach.

On dit que c'est un canard télégraphique qui a causé le désastre de Mac-Mahon.

Metz, 13, 10 h. a. m—Tout est calme sur les lignes. Aucune nouvelle intéressante n'a été reçue jusqu'à ce moment au quartier-général.

Londres, 13 août—Le théâtre de la guerre est maintenant entre les rivières Saar et Moselle.

San Francisco, 13 août—Les typographes qui étaient en grève ont cédé. Ils ont établi le prix du travail de jour à 60 cents les mille m's, 65 cents le travail de nuit. Les membres de "l'Union" pourront travailler avec les typographes qui ne s'appuient pas l'Union.

Londres, 13—Temps favorable pour les moissons.

Liverpool, 13—Consolidés 91 1/4. Bonds 86. Liverpool, 13, midi—Coton calme et ferme. Uplands 8 3/4 ; d. Orléans, 8 d. Vente 10,000 balles.

Blé, rouge de l'Ouest, 9 s. ; rouge winter, 10 à 10 et 1 ; Maïs 30 et 8.

New-York, 13, midi—Farine calme sans changement. Coton inactif et nominal. Uplands 19 1/4. Orléans 19 3/4. Vente 700 balles. Frêt inactif.

New York, 13 août, midi—Actions languissantes. Or 117 5/8. Argent facile. Sterling 9 3/4 à 10 3/4, suivant terme. Bons 11 5/8.

Passe du Sud-Ouest, 13 août—Arrivé : le steamer St-Mary, d'Indianola.

Le capitaine Lewis rapporte que le steamer des E. U. Geranium est échoué à 15 m à l'est de la barre de Galveston. L'eau étant trop basse le St-Mary n'a pu prêter aucune assistance.

Passe à Loutre, 13 août, midi—Brise E. S.-E. fraîche. Arrivés : steamer Florida, à 7 a. m., O'Leary, capitaine, de la Havane, via les ports de la Floride, à F. W. Perkins & Co. ; barque anglaise, Annie, capitaine Richards, 13 jours de la Havane, sucre, à Chaffraux & Ayers ; goélette espagnole Na. Sra. del Cabre, capitaine Ibarra, 6 jours de la Havane, mélasses à son capitaine.

Départs : steamer Perez, à 1 a. m.

Les sacrifices de l'Ex-Éditeur de la Lanterne.

M. Rochefort, comprenant que son petit turlututu n'est plus de saison au milieu des graves événements qui se préparent, suspend la publication du journal " qui a tout sacrifié à la cause du peuple." Nous ignorons en quoi consistent ces immenses sacrifices, et si M. Rochefort y comprend ses appointements et les mille francs par mois que le citoyen Millière s'appliquait au nom des immortels principes.

M. Rochefort nous dit que, sans motif aucun, il vient d'être mis au secret à Sainte Pélagie. Nous ne savons pas s'il y a des motifs pour mettre au secret M. Rochefort ; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il a seulement été privé, pour des raisons aisées à comprendre, des facilités exceptionnelles de communication qui lui avaient été accordées au demeurant.

Voilà par quels moyens ce vaudevilliste déchu quémande la commisération de ses coreligionnaires. M. Rochefort nous promet de *ressusciter* quand la *Marseillaise*, nationale aujourd'hui, sera redevenue "républicaine et *séditieuse*. C'est probablement la première fois qu'on aura revendiqué cette qualification de séditieux. Jusqu'à ce jour, les révolutionnaires les plus audacieux l'avaient repoussée comme injurieuse ; et encore M. Rochefort eut-il dit de la sorte à la société ! Elle nous paraît trop sérieuse pour ce Mazaniello de carnaval.

La vérité est que l'instant prévu par nous est enfin arrivé ; la scandaleuse spéculation fondée sur l'exploitation des folies démagogiques est devenue fort mauvaise. Quand à celui qui l'a tentée, il peut dès maintenant voir l'avenir qui lui est réservé et comprendre qu'il est destiné à vieillir et à s'éteindre dans la pauvreté et dans le mépris.—*Patrie.*

FAITS DIVERS.

On écrit de Toulon à la *Presse :*

Nous avions assisté aux armements prodigieux des guerres de Crimée et d'Italie, mais ce n'était rien à côté de l'élan que l'on remarque à cette heure dans le grand port militaire de la Méditerranée. Toulon aura une nouvelle et glorieuse page à ajouter des ses annales ; ce sera l'armement en quelque sorte instantané de la flotte au mois de juillet 1870.

La flottille des canonnières blindées est en partance.

La poudre, les canons, les projectiles de tous les calibres et de toutes les formes sortent jour et nuit dans le port.

On parle des marchés d'urgence afin d'assurer les approvisionnements généraux de la flotte jusqu'à la fin de 1871.

Tout est en l'air, et, depuis le préfet maritime jusqu'au dernier matelot de pont, chacun se prodigue et ne connaît plus ni trêve ni repos.

LES TIRELIRES DU PEUPLE.—Nous lisons dans le *Gaulois :*

Le comité, pour faciliter la collecte des petites sommes, fait placer une caisse tirelire dans chacune des vingt mairies. La vérification sera faite chaque soir et la somme versée au comité sera inscrite sur un registre *ad hoc*.

En outre, tout établissement public, magasin, bureau de tabac, etc., qui en fera la demande, recevra une tire-lire en tôle portant un numéro d'ordre et cette inscription :

Souscription du peuple pour les armées françaises.

Ces tire-lires seront rendues au Comité, quand elles seront pleines, et mises sous scellés jusqu'à la vérification qui aura lieu toutes les semaines.

—Une vaste association politique vient de se former au Danemark sous le titre : *Les Amis des paysans*. Elle a recruté dans le Schleswig le plus grand nombre de ses adhérents.

Le but de cette association est de susciter des ennemis à la Prusse. Il est à peine besoin de dire que sa propagande se rencontre pas de difficultés.

Les députés schleswigeois Kryger et Ahlmann, fameux par leur refus de prêter serment au roi Guillaume en plein Parlement, sont les fondateurs de la société *les Amis des paysans.*

—Une lettre de Louvain nous fait part de l'enthousiasme que l'on remarque dans la jeunesse universitaire.

L'encombrement produit par tous ces soldats citoyens est inimaginable. La discipline s'introduit mal dans les rangs de ces milices citoyennes, les approvisionnements s'y font mal, et, déjà, on nous signale de nombreux cas de maladie parmi les troupes des toutes armes du roi Guillaume.

Plusieurs arrestations ont été opérées dans le Hanovre et dans le Mecklembourg.

Parmi les Hanovriens arrêtés, on cite deux officiers, MM. Hartwig et de Peterhof, soupçonnés de s'être entendus avec la France.

On a également fait des perquisitions chez la comtesse de Kielmansegge, à la suite desquelles quelques papiers compromettants auraient été découverts.

On aurait arrêté immédiatement le comte de Kielmansegge.

—Le grand-duc de Bade a fait officiellement prévenir le gouvernement français, qu'il interdit absolument à ses troupes l'emploi des balles explosibles.

Un de nos amis qui arrivé de Bâle, nous dit que les émigrants de toutes les parties de l'Allemagne encombrent en ce moment les cantons de la Suisse. Ce mouvement d'émigration que nous avons eu déjà l'occasion de constater avant le 19e jour de la déclaration de la guerre, s'est accentué encore depuis cette date. Les émigrants gagnent l'Angleterre ou l'Italie, et se rendent aux Etats-Unis ou dans la république Argentine.

ENTREPOT DE TAPIS

Au No 17 de la Rue de Chartres. A. BROUSSEAU & CO., IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, offrent, à bas prix, des TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, Rideaux, Articles de Tapissiers, Stores, Couvertures de Tables, Cuirs, Rideaux Damassé, Corniches, etc. [illegible].

Sociedade Portugueza de Beneficencia Luzitania.

ASSEMBLEA GERAL ANNUAL.

O[illegible] Officiaes e mais membros que compõem esta Sociedade, terão a bondade de se reunir no dia 14 do corrente, na salla da sociedade no [illegible] ao de Bayou, entre as ruas de St. Claude e Tremé, ás 4 horas em ponto da tarde, para tratar de materias de [illegible]. Por ordem do snr Presidente, F. M. CANTON, Secretario pro. tem. 11 août—1f

Conclave Etna. No 15, S.·. W.·. M.·.

Assemblée spéciale ou extra.

—DIMANCHE, 14 AOUT 1870—

à midi précis.

Chaque membre est instamment prié d'y assister, car des affaires d'une importance extraordinaire lui seront soumises.

J. BRADFORD WILLIAMS, T. E. C.

ANATOLE A. KER, Scribe pro tem. 14 août—1f

Conclave Etna No 15, S.·. W.·. M.·. DEGRÉ D'INITIATION. MARDI soir, 16 août 1870, à 7 heures [illegible]. J. BRADFORD WILLIAMS, T. E. Chef. ANATOLE A. KER, Scribe pro tem. 14 août—14,16

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, Au No. 160 de la rue de la Commune. Nlle-Orléans, 13 août 1870. AUJOURD'HUI, a une réunion des Directeurs, M. THEOBALD FORSTALL a été élu, à l'unanimité, Surintendant-général de cette Compagnie. WM S. BROWN, Trésorier.

COMITÉ DÉMOCRATIQUE DE PAROISSE.—Nlle-Orléans, 14 août 1870.—Une assemblée spéciale du comité aura lieu le LUNDI SOIR, 15 du courant, à 7 1/2 heures, au dessus du salon de J. Hamlin, encoignure de l'allée des Variétés et de la rue Commune, pour des affaires d'une grande importance. Les membres sont priés d'être ponctuels. Par ordre de F. C. ZACHARIE, Président. St. L. DUPLAN, secrétaire. 14août—D&L

ÉGLISE DE SAINTE-MARIE, Archevêché.

LES prières des quarante heures auront lieu dans cette église aujourd'hui Samedi, Dimanche et Lundi. Le saint Sacrement sera exposé depuis 7 heures du matin, jusqu'à sept heures du soir. Sermon, les trois soirs, à 6 1/2 h. par le Révérend Père Adrien. 13août—3f

Association des Enfants de Marie. L'ASSEMBLÉE mensuelle aura lieu au Presbytère de l'Eglise St. Augustin, DIMANCHE prochain 14 [illegible]. La plus grande ponctualité est requise.

AVIS. Bureau de l'Association Charitable des Pompiers. Nlle-Orléans, 12 août 1870. TOUTES les personnes ayant quelque réclamation contre cette institution sont [illegible] de les présenter, sans délai, à A. Debremer [illegible] trésorier, No 126, rue Carondelet. C. C. FLANAGAN, Secrétaire. 13 août—6f

EXCELLENTE OCCASION POUR Les acheteurs de Marchandises Sèches. THEODORE DANZIGER, Au No 166 de la rue du Canal, à côté des Bâtisses Stadler. A fait une nouvelle réduction de 20 pour cent sur ses prix [illegible]. THEODORE DANZIGER.

Occasions extraordinaires —EN— MARCHANDISES SÈCHES, —Au magasin de— M. REIMAN, 131 RUE DU CANAL 131 Bâtisses Touro, L'Etablissement le plus vaste, le plus beau et où l'on vend le meilleur marché à la Nlle-Orléans. GROS ET DÉTAIL. Articles français, allemands, suisses, anglais et américains. [illegible] M. Reiman.

LE PALAIS DE CRISTAL, AU COIN DES RUES Chartres et Conti. JULIUS SOCHA .... Propriétaire ; THOS. E. RYAN .... Régisseur. ENTRÉE GRATUITE. Il y aura, tous les soirs, un attrayant spectacle de [illegible], composé de chants, &c., de mimicriques [illegible]. Le programme sera continuellement changé et de nouveaux artistes seront engagés. VINS, LIQUEURS et CIGARES FINS. Une bonne police maintiendra l'ordre.

AVIS. Succession de Sébastien Tujague. TOUS les créanciers et tous les débiteurs de la susdite succession sont requis de venir régler avec A. CAZABAT, Avocat, Bureau, No. 28 du Passage de la Bourse. 14 août—14,28,24

Avis. MA femme Berthilde Pérault, née Dupart, ayant quitté le domicile conjugal, je préviens le public que je ne serai responsable d'aucune des dettes qu'elle pourrait contracter à mon nom. 14 août—3f. MATHÉ ÉTIENNE PÉRAULT.

AVIS. MA femme, BARBARA GROSS, ayant quitté mon domicile, je préviens le public que je ne serai pas responsable d'aucune dette qu'elle pourrait contracter. 14 août—1f

Blanchisseuse. ON demande une bonne BLANCHISSEUSE, au No 60, Esplanade. 14 août—1f

AVIS. LE DOCTEUR J. A. THURBER annonce à sa clientèle qu'il sera de retour vers la quinzaine de septembre. 14août. 2f.

On Demande UNE CUISINIÈRE de premier ordre, s'entendant à la pâtisserie, une bonne BLANCHISSEUSE sachant bien repasser. Aussi une bonne COUTURIÈRE sachant se servir de la nouvelle machine à coudre ; aussi, une bonne COUTURIÈRE ordinaire. Des recommandations sont exigées. S'adresser au bureau de l'ABEILLE, par lettres aux initiales L. A. O. P. 13 août—2.

Avis. JE soussigné, certifie que j'étais porteur d'un billet (combinaison) de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, portant les numéros [illegible] du tirage No 14, du 11 août 1870, le dit billet ayant été acheté au bureau No 101 rue Royale, entre les rues Orléans et St Pierre, et a gagné le lot de mille piastres ($1,000) et que le montant m'a été payé promptement par les gérants. WILLIAM GRAFFY.

Blanchisserie de Société. LES personnes recevront dans la maison sociale de Costello, Tresle & Joseph Castinelli [illegible]. MESMARAIS.

ASSOCIATION POUR LA FABRIQUE DU SAVON MOU. A DATER de ce jour, le prix du SAVON MOU [illegible]. JAMES WYMAN, Gérant.

FABRIQUE DE CANDI.

Une des plus Grandes fabriques du Sud, EST EXPLOITÉE PAR NORMAN & REISS, 128 et 132, rue Vieille-Levée, 131 et 133.

ILS Y FABRIQUENT CONTINUELLEMENT Du Candi en gros et en petits bâtons, Toute espèce de Candis à la crème, Toute espèce de candis moussés, Candis Stars, Candi amer (Horehound), Candi tressé, Candi dur, Popping, Kisses américaines, Pâte de Jujube, Toute espèce de Chocolats, Gommes, Bonbons fins ; Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX ornés et simples. GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai. Ils importent toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que Boîtes de fantaisie, Capsules de toutes grandeurs, Feuilles de pâte de gomme, Feuilles or et argent, Toute espèce de roses, Fleurs de tous genres, Cornets d'abondance, Sacs de fantaisie, Papier dentelle, etc. Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

BON TON CANDI. BOITES A SURPRISES. Toutes les boîtes sont remplies avec du Candi exquis et parfumé, et chaque boîte vous contiendra UNE SURPRISE. MONTRES EN OR ET EN ARGENT, CHAINES DE MONTRES, ÉPINGLETTES, POUR DAMES ET MESSIEURS. BOUTONS DE MANCHES, BOUTONS DOUBLES, BOUCLES D'OREILLES, ETC., ETC., ETC. Manufacturés par GEO. MILLER & SON 409 Market St. Philadelphie. 500 DOUZAINES, venant d'arriver, et A vendre en détail à 25 cents, par NORMAN & REISS, Seuls Agents. Nos 131 et 133 de la rue Vieille-Levée.

M. J. PINCKNEY SMITH est annoncé, par ses amis, comme candidat à la place de Trésorier d'Etat—sujet à l'approbation de la convention démocratique de l'Etat.

En débarquement du navire "Wild Hunter", de Bordeaux. 150 caisses EAU-DE-VIE, "Gautier frères", "Larroude frères"; 25 barriques EAU DE VIE DE COGNAC; 25 demi-barriques VIN BLANC SAUTERNES; 30 caisses VIN ROUGE FRONSAC, de A. de Luze et Fils. Chateau Pavell, Margaux, VIN BLANC Château Yquem, VIN ROUGE St Estèphe, Margaux. 100 balles de Bouchons de qualités assorties. A vendre par V. MAIGNAN & F. LABORDE, Nos 21 & 23 rue Bienville.

En Débarquement du navire WILD-HUNTER, venant de Bordeaux. 935 caisses VIN ROUGE, do VIN BLANC Graves, do PETITS POIS fins, do CHAMPIGNONS, do FRUITS AU JUS. A vendre par A MÉDÉE COUTURIÉ, No 20, rue Vieille-Levée.

En débarquement du navire "Wild Hunter" arrivé de Bordeaux. VINS ROUGES. 60 barriques CLAIRAC M. P., 30 caisses ST LOUBES, JULES VINARD & Co, MARQUE DU BALLON, CONSERVES, caisses JUS DE TOMATES, PATES TRUFFÉS, GIBIERS, CHAMPIGNONS DE PARIS, ASPERGES GENRE LUBED, SAUCISSONS D'ARLES, SARDINES, L'HUILE. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr., 30 Vieille-Levée.

Galerie de Photographie D'ANDERSON, Au No 163, rue du Canal, Nlle-Orléans. On l'on trouvera tous les genres de PHOTOGRAPHIES connus. Copies à l'HUILE et à l'AQUARELLE et la nouvelle invention, "The Sun Pearl," qui ne saurait être surpassée sous le rapport de la beauté et de la durée.

Avis important aux Jardiniers. NOUS offrons, en ce moment, pour les récoltes de l'automne, un engrais spécial préparé par la Compagnie d'Engrais de la Nouvelle-Orléans [illegible]. Nous avons la conviction que si les jardiniers font l'essai d'un baril seulement, ils en seront [illegible]. Nous vendons également des instruments de jardinage, [illegible]. SIZER & OWEN, Au No 74 de la rue Carondelet.

VACCINE DE GÉNISSE FRANÇAISE. LE Dr. CHS. DELÉRY a l'honneur d'informer les familles et le public en général qu'il vient de recevoir directement de Paris du vaccin de génisse animal. [illegible] Domicile, No 31, rue d'Orléans. [illegible] tubes à céder.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans. Nlle-Orléans, le 12 août 1870. A une élection tenue le 11 de juillet 1870, par les actionnaires de cette Compagnie, les messieurs dont les noms suivent, ont été élus Directeurs pour l'année courante : Jas. J. Adams, J. Calleais, W. A. Gordon, Félix A. Ducros, Henry Tete, P. Malochée, E. E. Bernard, T. N. Blake, H. Peychaud. A une assemblée des Directeurs tenue le 25 du même mois, M. H. Peychaud a été unanimement réélu Président et M. F. Malochée Vice-Président. LOUIS BARNETT, Secrétaire. 13 août—3

Fonds de Quincaillerie. MME Veuve BONNAFFÉ désire vendre le fonds de quincaillerie de feu son mari, J. J. Bonnaffé, situé dans le Troisième District, en face du Marché du Port. S'adresser à M. A. BARQ, Passage de la Bourse No 16, ou à P. O. boîte à été No 262, Nlle-Orléans.

TAXES DE VILLE. AVIS AUX CONTRIBUABLES. DÉPARTEMENT DES ASSESSMENTS Hôtel de Ville, Salle No 13. CONFORMÉMENT à la section sept de l'ordonnance de ville portant règlement pour la levée d'administration, avis est donné que l'assessment des propriétés foncières et des meubles situés dans les limites de la ville pour l'année 1870, est au complet, qu'il est ouvert, pour inspection, et rectifications, un bureau du département des assessments, salle No 13, Hôtel de Ville, de neuf heures du matin à deux heures de l'après-midi, (les dimanches exceptés) pendant trente jours, de la date de cette annonce et que les assessments seront considérés. H. BONZANO, Administrateur des Assessments.

Avis spécial. Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson, du Nord et Mississippi Central. Les personnes qui achètent des billets aux bureaux, au coin des rues Camp et Commune, pourront faire "check" leur bagage, de leur résidence à un point quelconque du Nord, de l'Est ou de l'Ouest, sans frais extra. E. W. SCOTT, Agent général pour les passagers.

Demande de nourrice. ON demande une BONNE NOURRICE, sans enfant et bien recommandée. On préférerait une femme de couleur. S'adresser à C. CAVARIE, No 5 de l'Exchange Place.

Avis aux Pharmaciens. UN FRANÇAIS, ayant fait des études médicales et pharmaceutiques à Paris, offre ses services aux pharmaciens de la ville. S'adresser par lettre, à M. A. F., au bureau du journal.

Banque des Citoyens de la Louisiane. Nlle-Orléans, 1er août 1870. AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende [illegible]. J. L. HARVEY, Caissier.

Compagnie d'Assurance Mechanics & Traders. L'ÉLECTION annuelle des Directeurs aura lieu dans les Bureaux de la Compagnie, No 14 Camp, LUNDI, 12 août, de [illegible]. CH. [illegible].

TAXES DE VILLE. L'ATTENTION des contribuables qui n'ont pas encore payé leurs taxes est appelée aux listes de retard [illegible]. JOHN F. WALTON, Administrateur des finances.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 13 AOUT—CLASSE 3 [illegible].

25	76	29	70	39	51	18	15	47	72	71	36	53

Les tirages ci-dessus, publiés dans toutes les principales journaux, se font en public et journellement, sous la surveillance de la Compagnie. HOWARD, SIMMONS & Co., Contracteurs, Rue St-Charles, encoignure Union, Nlle-Orléans. Nous, soussignés, nous apposons notre signature, Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 13 août 1870. H. PERALTA, ABAM GIFFEN, Commissaires. Bureau des Loteries.

CHATEAU DES FLEURS. GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL. AUJOURD'HUI DIMANCHE, 14 AOUT. Mmes Bonduc, Latrelle, MM. Benedick, A. Junca, Caralp et Rondre. LA ROSE DE ST-FLOUR, Opérette en 1 acte, d'Offenbach. 14 août—1

SALLE de la PARFAITE UNION RUE DES REMPARTS, Entre Dumaine et St. Philippe. JEUDI, 25 AOUT 1870, à 8 heures précises du soir. LECTURE FAITE PAR J. PAGNANA - DOMENECH, Au profit du Fonds de la Souscription Patriotique Française, et sous le patronage du Comité. SUJET : La France et la Civilisation. PRIX DU BILLET .... $1 00. On peut se procurer des billets chez les membres du comité et aux bureaux de l'Abeille, l'Epoque et la Renaissance Louisianaise, et chez les principaux marchands du Second District.

PARC MAGNOLIA, A ALGER. M. JOSEPH LAFON vient d'ouvrir, sur la rive droite, à Alger, entre les Abattoirs et la gare du chemin de fer des Opélousas, un établissement de premier ordre : Café, Restaurant, [illegible] de choix, service attentif, prix modiques, excellent orchestre [illegible]. Les familles peuvent être assurées que l'ordre sera strictement maintenu au BAL du Parc Magnolia.

GRANDE EXCURSION DE CHEMIN DE FER —ET— CONCERT-PROMENADES —SUR LE— CHEMIN DE FER DE MOBILE ET DE CHATTANOOGA, Et jusqu'à l'Habitation Micoud, (A 15 milles de la ville), DIMANCHE, 14 AOUT 1870. L'USAGE des chars a été généreusement offert à la Société de Bienfaisance des Filles de la Providence, pour contribuer à la somme destinée à faire bâtir une tombe. Les chars partiront du pied de la rue du Canal ; ils s'arrêteront à l'ancien dépôt du chemin de fer [illegible].

Grand Pique-Nique, Promenade, Concert et Soirée Dansante. DONNÉ PAR LE GEM CONCLAVE No 29, S. W. M., AU FAIR GROUNDS, Dimanche 4 Septembre 1870. [illegible]. Les Dames ne sont admises que par invitations [illegible].

Déballage de Nouveautés. Wm. DAUPHIN, 150, Rue du Canal 150. Cette maison, la mieux assortie en ARTICLES DE MODES, continuera à faire des ouvertures d'articles de Paris, Rubans, Fleurs, Blondes, Crêpes, Chapeaux modèles, Dentelles, &c. Les marchands de la ville et de la campagne trouveront toujours l'assortiment le plus complet aux prix les plus réduits.

W. G. LYON & Co., Importateurs et Marchands de GROCERIES VARIÉES, THÉS ET LIQUEURS, 19, Tchoupitoulas et 19, Nouvelle-Levée, Nouvelle-Orléans.

DEMANDE De 200,000 pièces de traverse, (CROSS TIES,) Pour la Compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Mobile et de Chattanooga. ON offre soixante-quinze cents de chaque pièce de traverse, faites en cyprès rouge, [illegible] de huit pieds, [illegible] livrées le long du chemin de fer [illegible]. Pour plus de détails, s'adresser au No 7 du Gal Bar Court, ou au Bureau No 204 du Bureau de Poste de la Nlle-Orléans. HENRY VAN VLECK, Ingénieur en chef.

Avis. A DATER de ce jour, MM. CHARLES T. DUGABON, PIERRE CHARITÉS et ERNEST MERILH, font partie de notre maison. A. ROCHEREAU & CIE. Nlle-Orléans, 1er août 1870.

HAVING ascertained that the wax around the neck of our Champagne bottles was a cause of annoyance to our customers and being desirous to meet their wishes, we take pleasure to notify them that from and after the first of September 1870 the wax shall be suppressed and a plain tin Capsule bearing the seal of our firm substituted so as to be a guarantee against counterfeits. KRUG & Co., Reims, 1st May 1870. A. ROCHEREAU & Co., New Orleans, General Agents for the United States.

Hôtels.—Restaurants.—Cafés.

HOTEL BARNES, AU MISSISSIPPI CITY. J. D. MAYER & Co. ...... PROPRIÉTAIRES. L'ouverture en aura lieu le 15 juin 1870. Un "Brass band" (instruments en cuivre) a été ajouté aux instruments à cordes, et qui compléte le [illegible]. Il y aura constamment un sloop pour transporter [illegible]. Les propriétaires ne négligeront rien pour [illegible]. Par mois, Par semaine, Par jour. Prix réduit pour les enfants et les domestiques.

Hôtel de la Grande-Île—Bord du Golfe—Louisiane. [illegible].

RESTAURANT COSMOPOLITE RUE ROYALE, No. 11, Entre les rues Canal et Douane. LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire. [illegible].